

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 03 AVRIL 2019

2019/22 - PRESTATION D'INSERTION ET DE QUALIFICATION AYANT POUR SUPPORT L'ENTRETIEN, LE FLEURISSEMENT ET LA REQUALIFICATION D'ESPACES VERTS DE DIVERS SITES DE LA VILLE DE LILLE ET DE LOMME - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Depuis plusieurs années, la Ville de Lille et sa Commune associée de Lomme se mobilisent pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics en difficulté d'insertion, notamment par la création du Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi.

En 2007, la Ville de Lille a réaffirmé sa volonté d'user des outils mis à disposition des collectivités territoriales par le Code des Marchés Publics afin de promouvoir, par le biais de la commande publique, l'insertion sociale.

Dans cette optique, la Ville a lancé, en 2007, un marché de services d'insertion et de qualification ayant pour support l'entretien, le fleurissement et la requalification d'espaces verts de différents sites sur le territoire lillois.

La Commune associée de Lomme s'est inscrite dans cette démarche à compter de 2015 lors du premier renouvellement du marché.

Ce second marché arrive à expiration juillet 2019. A ce titre, il convient de le renouveler.

Le marché de prestations d'insertion et de qualification entre dans le champ d'application de l'article 30 du Code des Marchés Publics et sera donc passé sous la forme d'une procédure adaptée.

Un dispositif spécifique d'accompagnement à l'emploi sera mis en place par le titulaire en liaison avec le Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi.

La prestation d'insertion visera des publics identifiés comme prioritaires, notamment :

- les personnes participantes des Plans Locaux d'Insertion pour l'Emploi ;
- les personnes allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- les personnes relevant du dispositif de l'IAE ;
- les jeunes de moins de 26 ans sans qualification et/ou sans expérience ;
- les personnes de plus de 50 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle ;
- les bénéficiaires des minimas sociaux (API, AAH, ...) ;
- des travailleurs handicapés reconnus par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.

Le marché comprendra deux lots et prendra la forme d'un marché à prix mixte avec un montant maximum affecté à la partie à prix unitaires.

| Lot | Intitulé du lot | Partie à prix global et forfaitaire Montant indicatif sur 4 ans en € HT | Partie à prix unitaire Montant maximum sur 4 ans en € HT |
|-----|---|--|---|
| 1 | Prestation d'insertion et de qualification ayant pour support l'entretien, le fleurissement et la requalification d'espaces verts sur le territoire de Lille. | 626.400€ HT | 20.000€ HT |
| 2 | Prestation d'insertion et de qualification ayant pour support l'entretien, le fleurissement et la requalification d'espaces verts sur le territoire de Lomme. | 88.000€ HT | 112.000€ HT |

Le marché est conclu pour une durée ferme de quatre ans.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le lancement du marché de prestation d'insertion et de qualification ayant pour support l'entretien, le fleurissement et la requalification d'espaces verts de divers sites de la Ville de Lille et de sa Commune associée de Lomme ;
- ◆ **AUTORISER** le Maire ou l' élu délégué à signer les pièces relatives à ce marché après décision de la Commission d' Appel d' Offres ;
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits : au chapitre 011 - fonction 823 - article 61521 - Opération n° 286 – QEFLE Entretien et fleurissement, au chapitre 011 - fonction 823 - article 611 - Opération n° 1115, ainsi que sur les opérations équivalentes des services thématiques et des communes associées.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme